



Déclaration de la FSU Loiret au CDEN du jeudi 21/09/2006

Privatisation en marche dans les collèges du Loiret

Le Conseil Général du Loiret vient de confier à SOGEA Nord-Ouest, filiale de Vinci Construction, associée à Auxifip (Groupe Crédit Agricole), le financement, la construction et la maintenance d'un nouveau collège situé à Villemandeur. L'établissement accueillera 550 élèves, dont 40 internes.

Il s'agit d'un contrat de partenariat public privé d'une durée de 10 ans et d'un montant de 13 millions d'euros. En contrepartie, SOGEA assurera les prestations d'entretien, de maintenance et d'exploitation de l'établissement, ainsi que diverses prestations de services, dont le gardiennage, le nettoyage des locaux, la gestion des déchets, l'entretien des espaces verts et la gestion des fluides.

C'est la première fois en France qu'un établissement public local d'enseignement est financé, construit et exploité dans le cadre de l'ordonnance du 17 juin 2004 relative au contrat de partenariat public privé.

La décentralisation des TOS et de leurs missions avait fait craindre que cela conduise à une privatisation des services d'hébergement (demi-pension, internat), d'entretien et d'accueil dans les collèges et les lycées.

Il n'a malheureusement pas fallu attendre longtemps pour que se démasquent ceux qui ne voyaient dans la décentralisation de ces missions qu'une étape vers leur privatisation.

La conséquence de ce choix est de ne pas affecter dans cet établissement les personnels TOS pour assurer ces missions qui sont pourtant les leurs comme le rappelle l'article L-213-2-1 du Code de l'Education qui précise que les personnels TOS sont membres de la communauté éducative et concourent aux missions du service public de l'Education Nationale. Cette privatisation en dit long sur la sincérité de ceux qui avaient dû reconnaître le rôle éducatif des personnels TOS dans les établissements du second degré.

La FSU considère que l'Education, comme l'énergie, est un des biens communs de la population. A ce titre, sa gestion ne doit pas relever de critères seulement financiers mais prendre en compte l'intérêt de tous. La FSU ne voit pas en quoi la gestion privée améliorera le service public.

Cette initiative du conseil général du Loiret ne fait que renforcer la ferme opposition de la FSU à la décentralisation initiée par le gouvernement Raffarin.

La FSU exige que soit mis fin à ce " montage ". Elle a demandé au gouvernement et à son représentant dans le département de prendre toutes les initiatives pour mettre un terme à ce projet et interdire, qu'à l'avenir des décisions de ce type puissent être prises par les collectivités territoriales.